CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E69845** **VALABLE JUSQU'AU** **23/06/2027**

ÉDITÉ LE 12/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/1991

Raison sociale : CORSE APPLICATION RESINE ETANCHEITE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 27/04/2026
Capital : 50 000

ZONE ARTISANALE DE PRATALI
LOT 2 ROUTE ROYALE
20213 PENTA-DI-CASINCA

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 393198
Siret : 381 393 198 00035
Code NACE : 4399A
Numéro caisse de congés payés : 9131370 02
Assurance Responsabilité Travaux :
MIC INSURANCE AXE2305670

Assurance Responsabilité Civile :
MIC INSURANCE AXE2305670

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 04 95 30 85 98 **Fax :** 04 95 30 39 14
Portable : 0607461800
Responsabilité légale :
GREGO STEPHANE GÉRANT

Site Internet : http://www.etancheiteencorse.com
E-mail : comptabilite@care-etancheite.fr

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 267 316 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante)	3	24/06/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

12/05/2026 07:53

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.